

# BULLETIN MUNICIPAL DE BERTIGNAT

Janvier 2025

**Secrétariat de Mairie et agence postale communale**  
**Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15**  
**[bertignat.mairie@orange.fr](mailto:bertignat.mairie@orange.fr) / tél. 04 73 82 06 19**

*Le Maire et le Conseil municipal  
de Bertignat vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2025 !*

# ÉTAT CIVIL 2024

- A nos joies, à nos peines -

## Une pensée à celles et ceux qui nous ont quittés en 2024

### Décès

14 février 2024	REYROLLE Colette, Jeanne née GOURBEYRE-ROURRE	Dousson
11 mars 2024	PILLEYRE Paulette, veuve VINCENT	La Collange
21 mars 2024	BRETOGNE Jean, Baptiste, Antoine	Le Bourg
29 juillet 2024	PASSEMARD René, Antoine	La Goutte
10 septembre 2024	COTTE Roger, Marcel	Lanteyras
15 septembre 2024	BENOIT Maurice	Chaussadis
24 septembre 2024	LEROY Valérie, Christine, Julie	Sauvanis
13 décembre 2024	BONNEL Paul, Henri	Le Champ
30 décembre 2024	CLAUSTRE Marie, Jeanne veuve DONON	Le Champ de Baillère

**ERRATUM état civil 2023 et avec nos excuses = rectification du nom du défunt, il fallait lire : Aimé, Corade MONEYRON en date du 19/11/2023.**

### Félicitations

#### Mariages

30 mars 2024	COURSOLLE Pascal et DESGOUTTE Marie-Antoinette	Campine
22 juin 2024	SAUVANT Clément et SUBERT Aline	Le Fraisse
27 juillet 2024	BARBE Sylvain et BRUYERE Caroline	Malfriat
12 octobre 2024	CHOMETON Jérôme et QUIQUANDON Lucie	Peubrières
25 octobre 2024	DE MONNERON Adrien et GUIGUES Aude	La Goutte



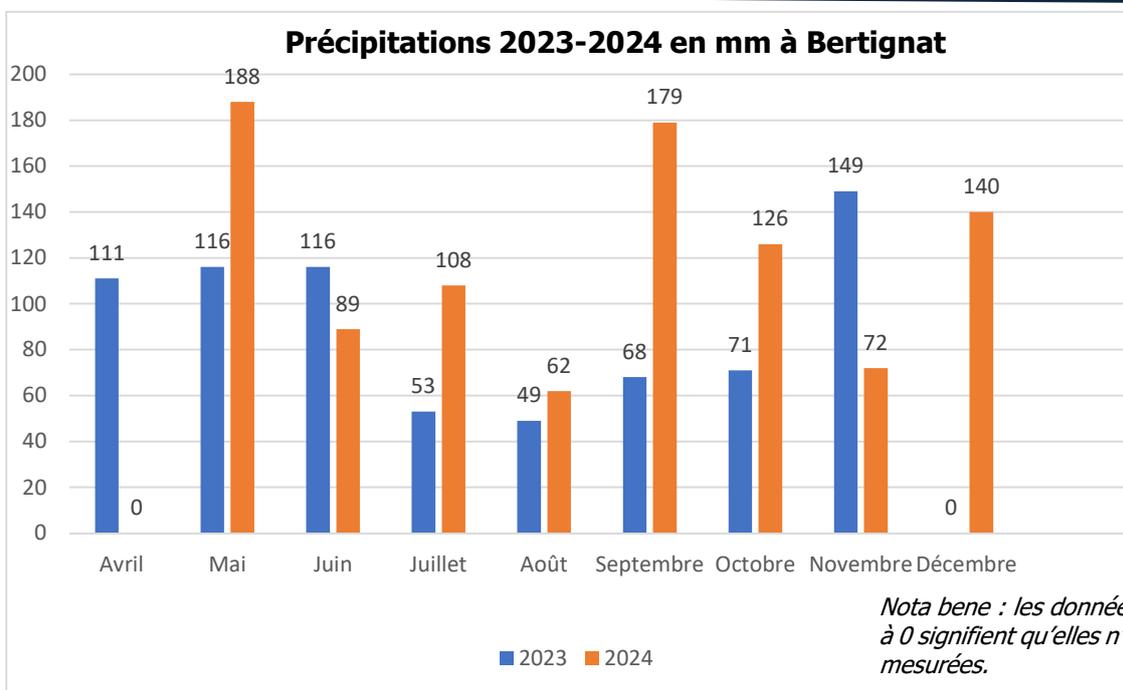
#### Naissances

26 février 2024	BELON LOPES Jonah, Élie	Le Bourg
14 juin 2024	HONORÉ CHABROL Kyle	Le Bourg
16 octobre 2024	SERINDAT Éva, Louise	Le Bourg

**Colis de naissance offerts par la municipalité aux nouveau-nés 2024 →**



## PLUVIOMÉTRIE



# EXTRAITS DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 11 octobre 2024

## AVIS SUR CERTIFICAT D'URBANISME OPÉRATIONNEL – LA GRANGE – E 424

**Vu** la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée le 15 juillet 2024 sur la parcelle cadastrée section E n°424 sise La Grange à Bertignat en vue d'une opération consistant à la construction d'une maison d'habitation ;

**Vu** l'avis favorable de Monsieur le Maire sur le projet ;

**Considérant** que les services instructeurs de la DDT ont émis une proposition de refus à Monsieur le Maire en date du 26/09/2024 pour la réalisation de ce projet ;

**Vu** l'article L.122-5 du Code de l'urbanisme qui dispose, notamment, que l'urbanisation est réalisée en continuité avec les bourgs, villages, hameaux, groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existants [...] ;

**Considérant** le désaccord de Monsieur le Maire avec l'interprétation restreinte des services instructeurs de la DDT de l'article L.122-5 du Code de l'urbanisme, appréciant sur carte et sur plan, et non *in situ*, allant à l'encontre de la réalité du terrain, à l'encontre de la réalité de vie des habitants et à l'encontre de la réalité de l'urbanisme existant ;

**Considérant**, nonobstant cette appréciation, que le projet se situe *de facto* à proximité immédiate du bâti existant comprenant plusieurs habitations et qu'il n'engendre aucune rupture, ni de discontinuité avec le bâti existant ;

**Considérant** que le projet ne porte pas atteinte à la préservation des espaces naturels et agricoles compte tenu de la faible superficie impactée par le projet, ne participant donc pas au mitage de l'espace agricole ;

**Vu** l'article L.111-4, quatrième, du Code de l'urbanisme qui indique la possibilité d'autorisation « sur délibération motivée du conseil municipal, si celui-ci considère que l'intérêt de la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population communale, le justifie, dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publiques, qu'elles n'entraînent pas un surcroît important de dépenses publiques et que le projet n'est pas contraire aux objectifs visés à l'article L.101-2 et aux dispositions des chapitres I et II du titre II du livre I<sup>er</sup> ou aux directives territoriales d'aménagement précisant leurs modalités d'application » ;

**Considérant** que les réseaux (eau, électricité, télécom) se trouvent en bordure de parcelle et n'entraînent pas un surcroît important de dépenses publiques, pour ne pas dire aucun ;

**Considérant** que le projet de construction d'une résidence principale faisant l'objet de l'autorisation d'urbanisme en question participe à l'accueil d'une nouvelle famille sur la commune, au maintien des effectifs de l'école communale René Guy CADOU, à l'attractivité du territoire via le rajeunissement de sa population, à la possible installation professionnelle et implantation d'une nouvelle activité économique dépendant de la réalisation du projet d'habitation ;

**Eu égard** à l'absence de pression foncière due au développement démographique qui se constate sur la commune et à l'absence de construction exagérée de résidences principales ou secondaires ;

**Considérant** que la construction projetée ne portera pas atteinte à la sécurité, ni à la salubrité publique ;

### LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

☞ **décide** qu'une suite très favorable doit être donnée à l'opération envisagée en vertu de l'article L.111-4, quatrième, du Code de l'urbanisme ;

☞ **donne** instamment un avis favorable et soutient le projet de construction d'une résidence principale sur la commune des pétitionnaires ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à saisir toutes les autorités administratives, commissions ad hoc et/ou organismes concernés pour faire aboutir favorablement cette affaire ;

☞ **charge** Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

## SIAEP DU FOSSAT : RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU

**Vu** la présentation faite par Monsieur le Maire du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) du Fossat ;

**Vu** les éléments d'informations apportés par les délégués de la commune audit syndicat à savoir Rodolphe MOREAU, 3<sup>ème</sup> Adjoint et Jean-Luc CHAMBADE, conseiller, sur les activités du SIAEP du Fossat ;

### LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

☞ **prend** acte dudit rapport ;

☞ **précise** que ce rapport est librement consultable en Mairie par toute personne intéressée ;

☞ **charge** Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

## FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT 2024

**Vu** le courrier en date du 07/08/2024, de la Vice-Présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Isabelle VALLEE, en charge de l'Habitat et du Logement, demandant une participation financière de la commune au Fonds Solidarité Logement (FSL) ;

**Considérant** que le FSL est placé notamment sous la responsabilité juridique, financière et administrative des Départements, et que son financement peut aussi être assuré par des contributeurs volontaires (collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale et bailleurs sociaux), ainsi que des contributeurs obligatoires (distributeurs d'énergie, d'eau, opérateurs de téléphonie) ;

**Considérant** que le FSL est destiné à accompagner les familles les plus en difficulté par l'intermédiaire d'aides pour accéder à un logement décent ou pour simplement s'y maintenir ;

**Oùï** l'exposé de Monsieur le Maire arguant le fait que la commune pourrait participer à ce fonds dans le cadre de la clause générale de compétences des communes à hauteur d'1 € par habitant pour 2024 et ce, d'une part, dans une démarche de solidarité territoriale ascendante avec le Département et, d'autre part, parce que des habitants de la commune sont susceptibles de bénéficier de ce fonds s'ils sont confrontés à des difficultés sociales ou professionnelles ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

☞ **approuve** la participation de la commune au FSL pour 2024 ;

☞ **fixe** cette participation à hauteur d'un euro par habitant, soit **471 €** pour 2024 ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à mandater cette somme et à signer l'accord de participation au FSL.

## PROGRAMMATION FIC 2024 – AMENAGEMENT ÉTAGE ANCIEN LOGEMENT DE LA POSTE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise an place du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour la période 2023-2026, dispositif institué par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lors de sa session en date du 13/12/2022, qui vise à aider financièrement les communes dans leurs investissements (taux de subvention de 40 % pour une enveloppe de travaux plafonnée à 250 000 € HT pour la période 2023-2026 s'agissant de la commune).

Monsieur le Maire propose la programmation suivante pour l'année 2024 :

<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>		
<b>Opération :</b>		
<b>AMENAGEMENT ÉTAGE ANCIEN LOGEMENT DE LA POSTE EN SALLE DE RÉUNION/BUREAUX</b>		
<i>Partenaires financiers</i>	<i>Dépenses HT subventionnables</i>	<i>Montants des subventions sollicitées</i>
<b>ETAT – DETR 2025</b>	<b>Maîtrise d'œuvre : 4 000 € HT</b> <b>Toiture : 23 499 € HT</b> <b>Menuiseries extérieures : 12 840 € HT</b> <b>Aménagement intérieur : 45 000 € HT</b>	<b>25 602 € (30 %)</b>
<b>CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES</b>		<b>8 534 € (10 %)</b>
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL 63 FIC 2024</b>		<b>34 135 € (40 %)</b>
<b>Autofinancement</b>		<b>17 068 € (20 %)</b>
<b>Total</b>	<b>85 339 € HT</b>	<b>85 339 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

☞ **sollicite** l'aide du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du FIC 2024.

## AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN LOGEMENT DE LA POSTE : PROPOSITION D'HONORAIRES

**Vu** la délibération n°8 en date du 13/10/2023 ;

**Considérant** que le montant de la proposition d'honoraires concernant la maîtrise d'œuvre du programme d'aménagement de l'ancien logement de La Poste confiée à Etienne ASTIER, Architecte DPLG (63600 AMBERT), a été revue à la baisse par l'architecte ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

☞ **approuve** la proposition d'honoraires actualisée par Etienne ASTIER, Architecte DPLG (63600 AMBERT) pour un **montant HT de 4 000 €, soit 4 800 € TTC** à propos de la maîtrise d'œuvre du programme citée en objet ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer la nouvelle proposition d'honoraires et à mandater les acomptes et solde correspondants.

### **SALLE DES FÊTES : DEVIS ÉTUDE ACOUSTIQUE**

**Considérant** que l'acoustique de la Salle des Fêtes est de très mauvaise qualité, notamment en raison de son plafond en plâtre et qu'elle engendre des désagréments sonores pour les usagers lors d'organisations d'évènements ou de manifestations ;

**Considérant** que ce défaut acoustique nécessite d'abord une étude pour définir précisément les solutions à mettre en œuvre afin de palier et de traiter efficacement la résonance de la salle, sans investir de manière inutile, ni dénaturer l'existant ;

**Vu** la proposition technique de la **SARL AGNA (63100 CLEMONT-FERRAND)**, spécialisée dans l'acoustique, **pour un montant HT de 2 880 €, soit 3 456 € TTC** qui se décompose en un diagnostic (mesures acoustiques, relevés des matériaux, analyses, rédaction d'un rapport...) et des préconisations (simulation avec modélisation 3D, détermination des matériaux à mettre en œuvre, établissement de croquis de principe, rédaction d'un cahier des charges pour consulter les entreprises) ;

**Considérant** que cette étude pourra être prise en charge et aidée à hauteur de 40 % par le Département si des travaux s'ensuivent ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

☞ **approuve** le devis de la **SARL AGNA (63100 CLEMONT-FERRAND)** pour un **montant HT de 2 880 €, soit 3 456 € TTC** afin de réaliser l'étude susmentionnée ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer la proposition technique et à mandater la somme correspondante une fois l'étude réalisée.

### **ÉGLISE : DEVIS GRILLES ANTI-VOLATILES ET ÉCLAIRAGE DU CLOCHER**

**Considérant** que de nombreux volatiles nichent dans le clocher de l'Église depuis plusieurs années et engendre des dégâts au niveau des cloches, en raison des fientes notamment, et que les pièges à volatiles s'avèrent insuffisants compte tenu de leur nombre ;

**Considérant** l'idée émise par Monsieur le Maire de la mise en place d'un éclairage led par l'intérieur du clocher pour sa mise en valeur et non plus par l'extérieur avec des spots fluorescents, énergivores et éblouissants ;

**Considérant** dans le même temps l'opportunité de remplacer le tableau actuel de commande des cloches vieillissant et obsolète ;

**Vu** les devis de l'entreprise **Heur'Tech (SAS CHOMEL-DARD, 03210 CHEMILLY)**, qui assure déjà la maintenance des cloches, **pour un montant HT de 3 652 €, soit 4 382,40 € TTC** concernant la mise en place de grilles anti-volatiles et pour **un montant HT de 2 876,50 €, soit 3 451,80 € TTC** concernant l'éclairage du clocher avec l'option d'un nouveau tableau de commande et d'une horloge mère électronique permettant de gérer les sonneries des cloches, du cadran et des éclairages ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

☞ **approuve** les devis de l'entreprise **Heur'Tech (SAS CHOMEL-DARD, 03210 CHEMILLY)** pour un **montant HT de 3 652 €, soit 4 382,40 € TTC** concernant la mise en place de grilles anti-volatiles et pour **un montant HT de 2 876,50 €, soit 3 451,80 € TTC** concernant l'éclairage du clocher avec l'option d'un nouveau tableau de commande ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à signer les devis correspondants et à mandater les sommes une fois les travaux exécutés.

## **BRÈVES**

### **DISTRIBUTION DES COLIS AUX PERSONNES RÉSIDANT EN EHPAD**

**Béregère MADEYRE, adjointe, Nadia BLANC et Cendrine LONGHI, conseillères,** se rendent dans les EHPAD pour distribuer des colis aux résidents originaires de Bertignat. Actuellement en cours, ce moment de rencontre permet de garder un lien avec la commune. Dix personnes en bénéficient dans cinq différents EHPAD du département.



## ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



PRÉFET  
DU PUY-DE-DÔME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

PUY-de-DÔME  
MON DÉPARTEMENT

Réfection de la route du Prat, de Babylone, Sagnepeine, Puy-Bayou et Campine en enrobé : merci aux habitants pour leur aide lors des travaux des accotements. La peinture des volets de l'école a été refaite en harmonie avec celle de la porte.

Concernant la voirie, merci aux financeurs dont les aides sont déterminantes pour mener à bien ces projets : **l'État avec la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 19 707 € et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme avec le Fonds des Initiatives Communales (FIC) à hauteur de 37 555 €, pour un montant HT de travaux de 89 837,15 €, soit 107 804,58 € TTC.**



## CIMETIÈRE : RÉSULTATS DE L'ENGAZONNEMENT



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



**Commémoration du 11 novembre 1918** qui s'est déroulée le dimanche 17 novembre 2024 en présence du Corps des sapeurs-pompiers de Bertignat et du conseiller départemental des Monts du Livradois **Éric DUBOURGNOUX**.

**Meri à Henri POURRAT** porte drapeau pour les anciens combattants, ainsi qu'à **la chorale de Bertignat** qui a œuvré pendant et après la cérémonie qui s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

## ACHAT TRACTEUR ET ÉPAREUSE



**Renouvellement du matériel communal** avec l'achat d'un tracteur FENDT type 312 Vario de 120 cv pour un montant HT de 81 000 € (incluant la reprise de l'ancien tracteur) et d'une épareuse MC CONNELL pour un montant HT de 42 000 €.

**Merci au Conseil départemental du Puy-de-Dôme** pour sa participation au financement dans le cadre de son dispositif d'aide relatif à l'acquisition de matériels de déneigement à hauteur de **23 000 €**.

## BIENVENUE À PASCALE



Bienvenue à **Pascale COTTE** qui effectue l'entretien des espaces communs dans les immeubles communaux, ainsi que l'aide au service à la cantine scolaire depuis la rentrée de septembre 2024.





**JEU**



**Photos  
« mystères » :**

**de quels  
endroits de la  
commune ces  
arbres ont-ils  
été pris ?**

***Réponses dans  
le prochain  
bulletin.***



## GYM ET DÉTENTE

En début d'année, chacune et chacun prend de bonnes résolutions. Parmi celles qui viennent en tête : faire du sport. Pourquoi ne pas rejoindre notre association « Bertignat Gym et Détente » ?



Les cours se pratiquent à la salle des fêtes **les mardi et jeudi de 18h à 19h** avec une animatrice diplômée. Vous pouvez venir à 3 séances découverte gratuites. Tout ceci dans la bonne humeur ! **Renseignements auprès de Françoise : 04 73 82 16 50.**

Dans la pratique sportive on parle souvent de la méthode « PILATES ». Créée par Joseph PILATES au début du XX<sup>ème</sup> siècle (né en 1883 - mort en 1967), on l'utilise, entre autres, dans notre club. Elle permet de rééquilibrer les forces et les faiblesses de toutes les chaînes musculaires.

Elle se pratique sur un tapis de sol. On travaille les muscles profonds des abdominaux, ce qui amène une colonne vertébrale en bonne santé. On réalise des postures simples de façon précise. Les mouvements doivent s'enchaîner sans-à-coups, ni brusquerie. La respiration a, bien sûr, un rôle très important.

Les bienfaits : la multiplicité d'exercices assure une meilleure mobilité articulaire tout en assouplissant le corps.



**L'assemblée générale de notre association s'est tenue le vendredi 10 janvier suivie de la dégustation de la galette des rois.** Le bureau a été reconduit dans ses fonctions avec deux nouvelles bénévoles : **Annie DEFRADAS**, secrétaire adjointe et **Marie-Antoinette DESGOUTTE COURSOLLE**, trésorière adjointe.

**Nous remercions les nouveaux adhérent(e)s qui vont s'investir sur le plan informatique afin de faciliter les tâches du bureau.** Nous apprécions la présence de nouveaux adhérents sympathiques des communes voisines.

**Bertignat Gym et Détente vous présente leurs meilleurs vœux pour 2025. Merci à tout le monde qui participe et nous aide dans nos animations durant l'année.**

Nous vous rappelons nos deux traditionnels **LOTO à 14 h : DIMANCHE 9 FÉVRIER et MARDI 11 NOVEMBRE** auxquels s'ajoute, **le SAMEDI 14 JUIN, une randonnée pédestre** sur les chemins de notre commune (5 €) avec 2 parcours 5/6 kms et 10/12 kms avec ravitaillements – inscriptions 13h30//départ 14h – **COURSE CYCLISTE prix « Eugène DAUPHIN » le SAMEDI 13 SEPTEMBRE 13h** (Fête Patronale).

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES/ÉCOLE RENÉ GUY CADOU

**L'APE de Bertignat vous souhaite une très belle année 2025 !**

L'année 2024 a été riche en manifestations pour notre association, avec notamment une chasse aux bonbons pour Halloween. **Un grand merci aux habitants pour leur généreuse participation.**

Nos ventes de fleurs pour la Toussaint, jacinthes de Noël, gâteaux Saint-Michel et galettes des rois ont également été un véritable succès grâce à votre généreuse participation. Merci pour votre accueil lors de la tournée des calendriers.

**L'année se poursuit avec une belote le 2 février, le carnaval le 15 mars, le traditionnel marché aux fleurs le 11 mai et la kermesse de fin d'année le 21 juin.**





*Décorations de Noël dans le Bourg réalisées par les parents d'élèves  
et commande groupée de fleurs de la Toussaint*

## INTER-ASSOCIATIONS DE BERTIGNAT



L'Inter-Associations vous présente ses vœux pour l'année 2025.

Tout d'abord nous **tenons à remercier les bénévoles** qui une fois de plus se sont mobilisés lors de la Course des Copains et pour le jambon à la broche.

**En 2024**, nous avons fait l'acquisition d'un gaufrier ainsi que d'une étuve mise à disposition aux associations de Bertignat.

**Pour 2025**, nous serons mobilisés pour la Course des Copains et pour le jambon à la broche qui aura lieu le 12 juillet.

**L'Inter-Associations étant intergénérationnelle, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons si vous souhaitez nous donner un coup de main lors de nos manifestations. Belle année 2025 et à bientôt !**



## LES MAINS CRÉATIVES

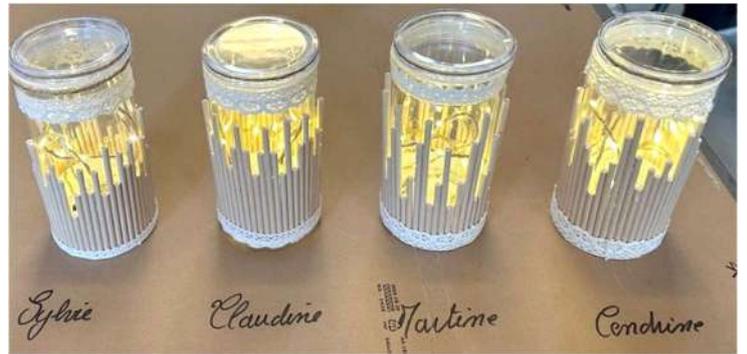


**LES MAINS CRÉATIVES** souhaitent une très belle année **2025** à tous les **Bertignatoises** et **Bertignatois**.

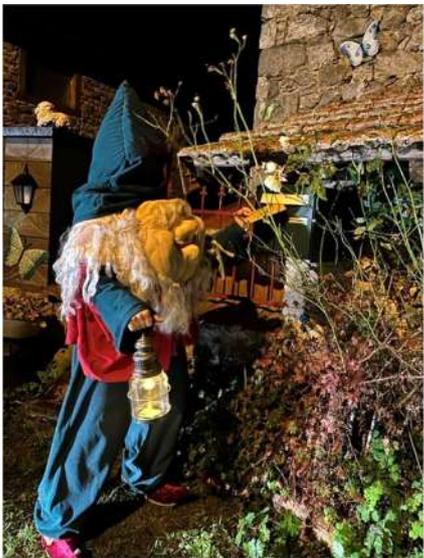
En 2024, nous avons réalisé 1 atelier macramé : réalisation d'un porte-clé ; 1 atelier réalisation d'une lampe décorative et 1 autre pour la fabrication de bonhommes avec la base d'une pomme de pin.

Nous avons été heureux de participer à la décoration des pots de jacinthes de l'Association des Parents d'Élèves, pour le marché de Noël.

Cette année, nous continuerons tous les mardis matins à faire des jeux de société à la salle des associations et les dimanches, le café associatif avec la venue du boulanger quand le restaurant L'Épicurieux sera fermé.



Tout comme 2024, notre collaboration avec le Père Noël se poursuivra en 2025 en installant la boîte à lettres pour les enfants afin que le Lutin Facteur puisse leur remettre sa réponse.





**60 interventions en 2024** pour les sapeurs-pompiers de Bertignat.

Au mois de septembre, à l'occasion de la fête patronale, **un stand des sapeurs-pompiers** a été tenu pour petits et grands afin de vous faire découvrir cet univers et pourquoi pas, vous faire naître une vocation.

Le 7 décembre, s'est tenue la Sainte-Barbe, qui a récompensé **Marc-Antoine MADEYRE et Robin MATHEVET** pour la réussite de leur stage de conducteur engin pompe. **Laurent PATOUILLARD** s'est vu remettre l'étoile d'argent due à son ancienneté. Belle journée où, anciens, actifs, et futurs sapeurs ainsi que le Conseil municipal, se sont retrouvés pour un moment convivial. L'ensemble de la compagnie tient à remercier le caporal-chef **Pierre CHANTELAUZE** pour ces 9 années de présence dans notre centre ; il rejoint un centre voisin pour continuer son engagement de sapeur-pompier.



**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont ouvert leur porte lors notre tournée de calendriers.**



*Cross  
départemental à  
Saint-Anthème  
(12 octobre 2024)*



*Stand pour  
promouvoir les  
sapeurs-  
pompiers lors  
de la fête  
patronale*

Cette année 2025 débute avec **Nadia BLANC, Kylian CHELLES et Sebastiaan ZWEEKHORST** qui souhaitent nous rejoindre pour devenir sapeurs-pompiers volontaires ; si comme eux, cette aventure vous intéresse, les portes de la caserne sont ouvertes... **Bonne année à tous !**

## LES AMIS DE FRANÇOISE HÉRITIER

Samedi 18h mars 2025, 10h/18h - Salle des Fêtes.

À l'occasion de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes.

Gratuit, 10h/18h- exposition, 13h30/18h- animations, petite buvette toute la journée.

La journée se déclinera sur deux thèmes :

- le 80<sup>ème</sup> anniversaire du droit de vote des femmes en France, 1945/2025 ;

- Rose COMBE qui fut garde-barrière à Pont-de-David à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et qui écrit un roman charmant et très documenté sur le monde rural d'alors : « Le Mile des Garret ».

Un parcours de femme étonnant, à la fois caractéristique de l'époque et original.



Journée Internationale pour  
Les Droits des Femmes

Samedi 8 mars 2025  
BERTIGNAT  
Salle des Fêtes, Le bourg

80<sup>ème</sup> anniversaire du DROIT DE VOTE DES FEMMES en France 1945/2025

fin du XIX<sup>ème</sup> siècle  
ROSE COMBE  
garde-barrière à Pont-de-David et écrivaine

10h/18h  
Exposition, lectures, projections, surprises  
Le chemin de fer, Le PLM  
Votre arrière-grand-mère avait-elle voté en 1945, à Bertignat ?

13h30  
Conférence : le droit de vote des femmes,  
par Myriam Fougère, Conseillère Régionale  
Témoignages de notre ancienne maire et d'élues de Bertignat

15h30  
FILM : "Les Immortelles" (50 min)  
3 générations d'agricultrices en Auvergne  
en présence des réalisateurs  
Léa Rossignol Pierrick Laurent

gratuit, petite buvette, goûter

Les amis de Françoise Héritier  
bertignat.francoiseheritier@protonmail.com  
Françoise Héritier (Les amis de)

### PROGRAMME

10h/18h

**EXPOSITION :** Le droit de vote des femmes, **Rose COMBE**, le chemin de fer PLM.

**La LISTE DES VOTANTS** de Bertignat pour ce 1<sup>er</sup> vote : vous pourrez vérifier si votre arrière-grand-mère avait voté cette 1<sup>ère</sup> fois à Bertignat en 1945 !

**A 13h30, autour de Rose COMBE, nous proposons :**

- un petit film amateur du début du XX<sup>ème</sup> siècle montrant **LE DÉPART DE LA MICHELINE** de Vertolaye ;

- en intermèdes, **des LECTURES d'extraits de son roman ;**

- **CONFÉRENCE** sur le droit de vote de femmes, de **Myriam FOUGÈRE**, Conseillère régionale et ancienne Maire d'Ambert.

- **TÉMOIGNAGES** de notre ancienne Maire, **Claudette IMBAULT** et d'élues anciennes et actuelles, **Renée FAUCHERY**, **Bérengère MADEYRE**, et de notre centenaire, **Marinette FONLUPT**.

15h30

un **FILM** : « Les Immortelles », sur **3 GÉNÉRATIONS D'AGRICULTRICES** en Haute-Loire (50 min) en présence des réalisateurs **Léa ROSSIGNOL** et **Pierrick LAURENT**. **Et évidemment, pour finir, un goûter de clôture !**

**Bienvenue !**

Mail : [bertignat.francoiseheritier@protonmail.com](mailto:bertignat.francoiseheritier@protonmail.com) FB : Françoise Héritier (Les amis de)

## LES ARBRES-MONDES

Les Contées  
d'hiver  
Festival des arts du conte

du 14 au 16  
février 2025

Gare de l'Utopie  
Vertolaye

arbresmondes@gmail.com  
<https://lesarbresmondes.blogspot.com>  
04-73-95-28-67 ou 06-89-51-56-65

ARBRES MONDES

CAFFÉ  
COMME CHEZ VOUS

AMBERT  
LIVRADRES  
FOURÉ

MCULTIGAN

GARE DE L'UTOPIE

Toute l'équipe des Arbres-Mondes vous souhaite une belle belle nouvelle année, qu'elle se fasse douce, joyeuse et lumineuse !

A vos agendas : les prochaines Contées sauvages se dérouleront du 24 au 27 juillet 2025 !!

Et, en attendant, pour se réchauffer le cœur au son de quelques histoires, nous vous donnons rendez-vous à la Gare de l'Utopie à Vertolaye du 14 au 16 février 2025 pour un tout nouvel évènement : les Contées d'hiver !

### Vendredi 14 février

- 9h30 - Spectacle - Jeune public dès 4 ans - gratuit  
**AU CREUX D'UNE NOIX**  
Frédérique Lanaure
- 14h30h - Spectacle - Jeune public dès 6 ans - gratuit  
**CONTERIES**  
Charlotte Pauly & Frédérique Lanaure
- 19h - Spectacle - Tout public dès 12 ans  
**PHOOLAN DEVI, REINE DES BANDITS, UNE FEMME DE LÉGENDE**  
Anne Richardier
- 20h - Repas partagé & Soirée jeux  
Soirée jeux organisée par le Café Comme Chez Vous

### Samedi 15 février

- 14h30 - Accueil du public
- 15h - Spectacle - Tout public dès 8 ans  
**SORTIE DE RÉSIDENCE**  
Charlotte Pauly & Frédérique Lanaure
- 16h - Goûter gourmand
- 17h - Scène ouverte
- 19h - Spectacle - Tout public dès 14 ans  
**UNE MÉMOIRE SOUS LE SABLE, LA RETIRADA**  
Isabelle Fesquet & Émile Sanchis
- 20h30 - Soupe gourmande

### Dimanche 16 février

- 14h30 - Accueil du public
- 15h - Spectacle - Tout public dès 7 ans  
**L'ARBRE À PALABRES**  
Frédérique Lanaure & Florian Allaire
- 16h - Goûter gourmand
- 17h - Concert - prix libre  
**THOMAS EPENOY EN LIVE**

Les spectacles et concerts sont sur réservation.

Informations et Réservations  
arbresmondes@gmail.com  
<https://lesarbresmondes.blogspot.com>  
04-73-95-28-67  
ou 06-89-51-56-65

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, accueillir des contes dans votre jardin cet été, ou tout simplement prendre des nouvelles de nos activités, n'hésitez pas à nous envoyer un petit message à l'adresse suivante : [arbresmondes@gmail.com](mailto:arbresmondes@gmail.com), ou par téléphone au 06 89 51 56 65 ou au 06 86 05 02 82.

## BIBLIO'TIFS



Chers amis lecteurs bonjour,

### 1) Rappel des conditions de fonctionnement de la bibliothèque de Bertignat.

#### Ouverture :

- les jeudis de 16h30 à 17h30 (le créneau horaire de 15h30 à 16h30 étant réservé à l'école) ;
- les dimanches de 10h à 12h.

La carte d'adhésion est gratuite et donne accès, par le biais de réservations, à tous les documents disponibles sur le Réseau des Médiathèques Ambert Livradois Forez (voir le portail numérique), Les documents peuvent être empruntés dans n'importe quel « Point Lecture du Réseau » et rendus de même.

**A Bertignat, vous pouvez également déposer les « retours » de livres dans notre boîte aux lettres, en cas de fermeture de la bibliothèque.**

### 2) Notre activité actuelle se décline selon deux modalités : les animations et la gestion du prêt.

#### a) les animations :

- **voici la première proposition pour 2025 : vendredi 7 février 2025 : animation « Crêpes- Lectures ».**

Divers ateliers pour les enfants de l'école de 15h-16h30 et à partir de 16h30, un « partage de lectures », avec la présence souhaitée de leurs familles.

- par ailleurs, nous recevons, comme l'an dernier, les élèves de la « grande classe » de Bertignat tous les quinze jours : les enfants empruntent des livres et nous leur offrons des lectures sur le thème exploité en classe : en ce moment, nous évoquons la mer (en lien avec le futur voyage scolaire de cette année.)

#### b) le prêt :

**Notre fonds de livres est toujours renouvelé régulièrement par le réseau des Médiathèques Ambert Livradois Forez** et il s'enrichit aussi par des achats, opérés grâce à la subvention annuelle allouée par la municipalité de Bertignat. Que tous en soient ici remerciés !

Au niveau des acquisitions, nos choix se font en suivant trois directions :

- **des nouveautés** qui semblent répondre aux goûts de nos lecteurs ;
- la constitution progressive **d'un rayon spécialisé dans le domaine des contes** ;

- **la création d'un rayon « nouveautés locales » (documents relatifs à Bertignat et alentours ou livres écrits par des auteurs du coin).**

**Voici une liste de quelques ouvrages qui vont être disponibles, à ce titre, très prochainement :**

« La mode au fil du temps », « Faiseurs de mode, fabricants de rêves », « Expos Bertignat, hier et aujourd'hui », « Bertignat à travers la presse d'époque », « Les croix », « Les arts de la table », « Le livre des recettes », « Le légionnaire Flutsch » (d'Antoine Sylvère, auteur de « Toinou »), « Jean Claustres », « Les dissidents » T1 et T2 - Marie Ange Colombier



**Les bénévoles de Biblio'tifs vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025 !**



## COMITÉ DES FÊTES

Meilleurs vœux à tous les Bertignatois ! Le Comité des Fêtes tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent chaque année à la réussite de la fête patronale.

Diverses et nombreuses animations étaient présentes au programme de l'édition 2024. Le premier coup de froid de l'année est arrivé lors du lancement des festivités le vendredi soir. Nous remercions **Emeline et Arnaud JOOS de l'Épicurieux** qui nous ont permis d'accueillir le concert sur leur terrasse.



Vin d'honneur dimanche midi



Paëlla samedi soir



Course cycliste Eugène DAUPHIN (Gym et Détente)



Vide-greniers dimanche matin



Camp médiéval dans la cour de l'école



Vente de viennoiseries dimanche matin

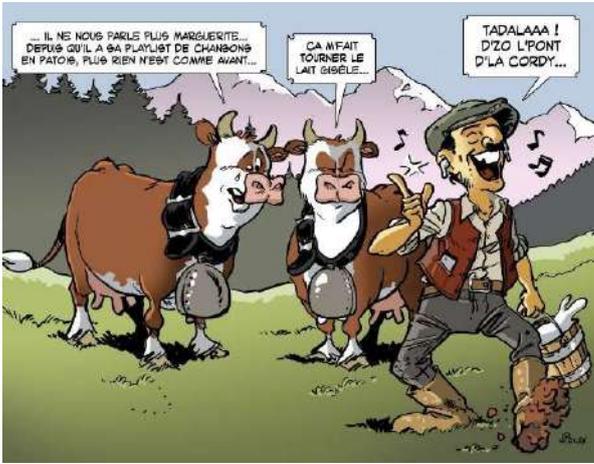
Le 2 novembre, nous nous sommes réunis pour faire le bilan de la fête. **Rodolphe MOREAU** actuel Président, a souhaité laisser sa place. **Clément POUGET** prendra le relais d'ici l'année prochaine. **Damien IMBERDIS** fait part de son souhait lui aussi de passer la main, il occupait la fonction de trésorier depuis de nombreuses années.

**N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire perdurer le Comité des Fêtes ! Nous avons terminé la soirée autour d'un repas choucroute afin de remercier les bénévoles.**



**Samedi 12 juillet 2025, les jeux intervillages** se dérouleront sur notre commune.

**Nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées** pour faire partie de l'équipe, vous êtes les bienvenues ! Ces jeux se tiendront au Stade, en même temps que le traditionnel mechoui de l'Inter-Associations. Le feu d'artifice clôturera la journée.



**Dimanche 23 février 2025,** le Comité des Fêtes organise une après-midi « **parler patois** ».

**La troupe d'acteurs venue de Ceilloux jouera une pièce de théâtre intégralement en patois sur la scène de la Salle des Fêtes de Bertignat .**

**Frédérique LANAURE,** notre conteuse locale, continuera d'animer l'après-midi au travers quelques contes. **Venez profiter de ce moment pour échanger vos anecdotes en patois ou en français. C'est gratuit et ouvert à tous !**

## BERTIGNAT

Dimanche 23 Février

A partir de 14h30

**Après-midi Patois**

Pièce de théâtre

Avec la compagnie  
« Ceilloutoise »



Contes par Frédérique Lanaure.

Venez-nous raconter vos anecdotes, histoires,  
passer un moment convivial... En Patois

Entrée Gratuite

Buvette-crêpes

Organisé par le comité des fêtes de Bertignat  
07.63.27.97.08

## LA BERTIGNATOISE



**La société de chasse  
La Bertignatoise  
vous présente ses meilleurs  
vœux pour 2025 !**



## AMITIÉ ET RENCONTRE

**Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres et rompre l'isolement des habitants quel que soit leur âge** (jeux de cartes, scrabble, pétanque, chorale, marche avec le Haut-Livradois, expositions, sorties en covoiturage, voyages, galette des rois, bûche de Noël, repas, 2 lotos annuels...).



*Après-midi en Lozère avec une visite commentée du château de la Baume, surnommé « le Versailles du Gévaudan ».*

### Quelques moments marquants de nos activités 2<sup>ème</sup> semestre 2024.

Samedi 31 août, **voyage à Laguiole** : musée du couteau et repas autour d'une excellente truffade. Le matin, virée dans l'Aveyron pour faire un retour dans notre passé de paysan et l'ingéniosité de nos ancêtres en traversant le grenier de Capou fourmillant d'objets des fermes et des greniers locaux (exposition passionnante agrémentée avec humour et passion par les explications des propriétaires du musée).



**Daniel en action pour notre traditionnel loto d'automne qui affichait complet.**



**Fin d'année gastronomique au Domaine des Plaines** où nous avons eu le plaisir d'accueillir **Marinette 102 ans** en 2024 qui nous a fait l'honneur de sa présence (assise au centre de la photo de groupe). Marinette était aussi des nôtres pour la bûche de Noël le 17 décembre à la salle des fêtes.





Ci-dessus présentation de la bûche par les organisatrices de la cérémonie. **L'année s'est terminée sous la Halle avec une prestation de la chorale lors du marché de Noël de l'APE.**

**En route pour 2025 avec la Galette des rois regroupant une cinquantaine de gourmands où nous retrouvons Marinette à la belote... suite à la dégustation.**



### Les pistes pour animer l'année 2025

Rencontre le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois 14h salle de l'association (informations diverses, jeux, collation).

Pétanque le lundi devant chez Marcelle place de Bertignat : **contact Jacques au 06 61 48 42 45.**

Balade des hautes terres le Mercredi (RDV pour covoiturage 13h devant l'église) : **contact Daniel 06 78 48 92 88.**

La chorale, activité rattachée à notre association, organise ses prestations en fonction des opportunités : répétitions en alternance chaque semaine : lundi 17h-19h / samedi 9h30 -11h30. **Contact Brigitte 06 19 82 50 39**

**Mardi 11 mars 10h, Assemblée Générale.**

**Dimanche 30 mars et dimanche 5 octobre 14h, LOTO à la salle des fêtes.**

**Mercredi 9 avril 14h, Holiday on Ice Zénith de Cournon (complet)**

**23 mai** sortie en covoiturage (objectif Châteldon et Domaine de Randan).

### Expo de juillet sur la vannerie.

Tombée en désuétude après la seconde guerre mondiale, cet artisanat ancestral, revivra le temps d'un long week-end à Bertignat. Nous pourrons, ainsi, donner vie à ce métier, grâce aux prêts de nos adhérents, mais aussi d'autres personnes des villages alentours. Cet événement, devenu maintenant récurrent vous accueillera les 11, 12 et 13 juillet 2025.

**Contact Michelle 06 61 02 43 93 ou Agnès 06 52 43 42 27.**

Quelques activités et dates sont encore à définir.

Pour information, **Amitié et Rencontre a édité plusieurs albums souvenirs** de leurs expositions. En 2025, une partie de ces albums seront consultables à Biblio'tifs, faites leur un bon accueil.

**Pour nous rejoindre et pour + infos :**

**Claudine au 04 73 82 61 07, Jean-Paul au 04 73 82 10 73,**

**Ginette au 06 83 39 18 23.**

# Vannerie Exposition



**Amitié et Rencontre**  
Salle des fêtes Bertignat  
11-12-13 juillet 2025  
Entrée Gratuite

IPNS



## Restaurant - Bar à Bertignat + dépôt de pain et journal



Pour 4 gourmands

### Ingrédients

- 4 cuisses de confits de canard ou 500 gr de manchons de canards
- 1 oignon rouge
- 2 échalotes
- 1 gousse d'ail
- 1 bouquet de persil
- 80 gr de noisettes
- 50 gr de raisins secs
- Chapelure (facultatif)

### Pour la purée :

- 800 gr de patates douces
- 400 gr de PDT (Agatha)
- 100 gr de Beurre
- 20 cl de Lait
- 10 cl de Crème liquide
- Sel
- Poivre



#### ◆ Étape 1

Préparer la purée de patates douces et pommes de terre comme à votre habitude, ajuster l'assaisonnement.

#### ◆ Étape 2

Dépiauter les confits et retirer tous les os, garder la moitié de la peau et un peu de graisse de canard. Hacher grossièrement le tout. Émincer les échalotes, l'oignon et l'ail. Ciseler le persil, concasser les noisettes.

#### ◆ Étape 3

Faire revenir, dans une grosse cuillère de graisse de canard, échalote, ail et oignon. Ajouter ensuite le canard, le persil et les noisettes, le tout à feu moyen environ 5 min. Hors du feu, ajouter les raisins et rectifier l'assaisonnement si besoin.

#### ◆ Étape 4

Dans un plat à gratin ou cassolette individuelle, procéder au montage, préparation de canard puis purée de patate douce, enfin chapelure si vous le souhaitez.

Enfourner à four chaud 15 min à 200 degrés. C'est prêt, régalez-vous !

La Syrah « 6 rats » de chez Verdier-Logel (Forez) accompagnera parfaitement ce Parmentier, à votre bonne santé !



Emeline et Arnaud JOOS

09 67 01 00 61



L'Epicurieux . Bertignat



\*

# Les Festivités 2025

<b>FÉVRIER</b>	<b>Dimanche 2</b>	<b>Concours de belote 14 h</b>	APE
	<b>Vendredi 7</b>	<b>Crêpes lecture 15 h</b>	Biblio'tifs
	<b>Dimanche 9</b>	<b>Loto de la Saint Valentin 14h</b>	Gym et Détente
	 <b>Dimanche 23</b>	<b>Pièce de théâtre « Parler patois » Salle des fêtes-14h30</b>	Comité des Fêtes
<b>MARS</b>	 <b>Samedi 8</b>	<b>Journée de la Femme</b>	Les Amis de Françoise Héritier
	<b>Samedi 15</b>	<b>14h Carnaval</b>	APE
	<b>Samedi 22</b>	<b>Repas (menu à définir)</b>	Amicale des Pompiers
	<b>Dimanche 30</b>	<b>Loto 14h</b>	Amitié et Rencontre
<b>MAI</b>	<b>Dimanche 11</b>	<b>Vide greniers, marché aux fleurs</b>	APE
	<b>Commémoration du 8 mai</b>		Mairie
 <b>Samedi 14</b>	<b>Randonnée pédestre</b>	Gym et Détente	
<b>JUIN</b>	<b>Samedi 21</b>	<b>Kermesse</b>	APE
<b>JUILLET</b>	<b>Dimanche 6</b>	<b>8h Course cycliste Les Copains</b>	Inter-Associations
	<b>Du vendredi 11 au dimanche 13</b>	<b>Fête du club Exposition « La Vannerie »</b>	Amitié et Rencontre
	 <b>Samedi 12</b>	<b>14 h Intervillages</b> <b>19h Jambon à la Broche</b> <b>22h Feu d'artifice</b>	Comité des Fêtes, Inter-Associations
	<b>Du jeudi 24 au dimanche 27</b>	<b>Les Contées Sauvages</b>	Les Arbres-Mondes
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>Vendredi 12 à dimanche 14</b>	<b>Fête patronale</b>	Comité des Fêtes
<b>OCTOBRE</b>	<b>Dimanche 5</b>	<b>14h Loto</b>	Amitié et Rencontre
	<b>Vendredi 31</b>	<b>18h dans le bourg, Halloween</b>	APE
<b>NOVEMBRE</b>	<b>Mardi 11</b>	<b>14h Loto</b>	Gym et Détente
	<b>Dimanche 16</b>	<b>Commémoration du 11 novembre</b>	Mairie

*\* Les dates et manifestations indiquées sont susceptibles d'évoluer en cours d'année. Pensez à vous informer sur l'application Panneau Pocket.*



*Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce bulletin.*